

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 9 (1994)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Lu ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LU AILLEURS

La Phonothèque nationale suisse en difficultés

Le fonctionnement approprié de la Phonothèque nationale suisse à Lugano n'est plus assuré

Il manque environ Fr. 150'000 par an à la Phonothèque nationale suisse à Lugano pour assurer son travail de conservation d'archivage et de documentation des documents audio suisses de différents types. Le problème auquel est confrontée la fondation créée en 1985 par la Confédération, le Canton du Tessin et la Ville de Lugano est entre autres l'expression des relations encore très ambiguës que l'on entretient en Suisse avec les biens culturels audio par rapport à d'autres pays. – Pour toute personne, qui recherche un document audio spécifique en relation avec la Suisse, la Phonothèque nationale suisse à Lugano est une adresse importante. Le centre national de conservation et de documentation des documents sonores suisses créé en 1985 sous la forme juridique d'une fondation possède des archives comprenant environ 80'000 supports audio. Par ailleurs la Phonothèque offre à ses utilisateurs un service complet de renseignements et de conseils.

Des problèmes financiers dès le début

Le manque de soins apporté aux biens culturels audio dignes d'être conservés a toujours été et est toujours un obstacle pour la Phonothèque nationale. Depuis qu'elle a commencé à fonctionner normalement en 1987, la Phonothèque nationale suisse doit se contenter de moyens financiers relativement modestes. Ces moyens suffisent pour exploiter et documenter le matériel sonore qui lui parvient continuellement mais ne permettent d'effectuer qu'une infime partie du travail urgent que représentent l'étude et la classification des documents anciens. La Phonothèque est également confrontée au problème des locaux. Le sous-sol de l'ancien studio de radio mis à sa disposition par la Ville de Lugano n'offre pas assez d'espace et les conditions climatiques y sont tout à fait défavorables à l'archivage des supports sonores. La température idéale pour la conservation des documents sonores est de 19° et elle est par exemple en moyenne de 5° trop élevée au cours des mois d'été dans ces locaux. Pour améliorer la situation il faudrait entreprendre des transformations architecturales d'environ Fr. 50'000.–

Jusqu'en 1990, le budget annuel pour les frais de fonctionnement de la Phonothèque nationale s'élevait à Fr. 450'000.– Afin d'assurer la survie de cette institution, la Confédération et le Canton du Tessin ont doublé en 1990 leurs contributions aux frais d'entretien qui sont alors respectivement passées à Fr. 720'000.– et Fr. 180'000.–, ce qui a permis d'augmenter le personnel de 4,3 à 6,7 postes.

L'année passée, compte tenu des mesures d'économies, la Confédération a réduit sa contribution de 5 % et étant donné qu'auparavant elle n'avait pas été adaptée à l'augmentation du coût de la vie, Kurt Deggeler, directeur des archives, a calculé qu'en réalité, les moyens financiers à disposition avaient en tout diminué de 20 %. Pour cette raison il n'a pas été possible fin 1993 de pourvoir les postes des personnes ayant quitté pour des motifs naturels la Phonothèque. Par conséquent le fonctionnement professionnel et approprié ne peut plus être assuré. Pour pouvoir travailler correctement, c'est-à-dire pour classer de façon adéquate les nouveaux documents qui lui parviennent, il manque, selon Kurt Deggeler, à la Phonothèque Fr. 150'000.– pour l'année prochaine. Si cette somme n'est pas mise à disposition, on peut se demander si cela sert à quelque chose de continuer à faire fonctionner la Phonothèque sous sa forme actuelle.

Des prestations variées

Depuis que la Phonothèque nationale a commencé à fonctionner, il y a sept ans, ses activités ont doublé de volume. Les archives qui comptent aujourd'hui environ 80'000 supports sonores comprennent aussi bien des productions commerciales – représentant la plus grande partie des documents – que des enregistrements parlés en dialecte et des enregistrements d'anciennes émissions de radio. La Phonothèque a en sa possession toutes les archives audio qui étaient auparavant conservées à la Bibliothèque nationale ainsi que tous les anciens enregistrements de la radio de langue italienne en Suisse. Compte tenu de l'évolution rapide que la technique d'enregistrement du son a connue depuis ses débuts, les documents de la Phonothèque se présentent sur les supports les plus variés. Parmi ces supports il y en a qui posent de gros problèmes de conservation; la Phonothèque nationale suisse possède l'appareillage technique nécessaire pour restaurer les documents sonores endommagés et pour copier d'anciens enregistrements sur des supports modernes.

La Phonothèque nationale est en principe ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent au travail à partir de documents sonores que ce soit par intérêt scientifique, journalistique ou de collectionneur. La Phonothèque ne prête pas les documents en sa possession mais met à disposition des possibilités d'écoute sur place. Les données archivées de la Phonothèque sont directement mises en mémoire dans les banques de données de la SSR afin d'être accessibles à tout moment par tous les collaborateurs des stations de radio de Suisse. Enfin la plus grande partie de l'importante collection d'anciens phonographes et d'appareils d'enregistrement que la Phonothèque a reçue en prêt attend toujours dans les entrepôts municipaux d'être utilisée à des fins utiles.

Paul Ruschetti: Article paru le 06.01.1994 dans la NZZ et publié dans ce bulletin avec l'aimable autorisation de la rédaction